

## Résiliation abusive complémentaire santé

Par auch\_old, le 28/09/2007 à 14:35

Bonjour,

Tout d'abord merci de nous fournir un site aussi complet!

Mon problème est un peu long, je vais essayer de faire bref.

Mon mari à souscrit en avril une mutuelle chez Ritchaard sante et une surcomplémentaire chez Solly Azar sante et vie car il devait être opéré. l'hospitalisation à été déclarée, il à donc payé une majoration chez Solly azar. Après plusieurs semaines, Ritchaard sante à demande un certificat medical (date d'opé) et un compte-rendu d'hospitalisation à adresser sous pli confidentiel au Médecin conseil. Après plusieurs telephones, pas moyen d'obtenir des infos sur la prise en charge... J'ai recu il y a 2 jours un courrier de Solly Azar Patrimoine (?) qui résilie le contrat pour omission ou inexactitude dans le questionnaire médical. Ce n'est pas le cas, mais ce qui me gène, c'est que le nom et le RCS de la société qui résilie ne sont pas les mêmes que la société auprès de laquelle a été souscrit le contrat. De plus, après recherche, il s'avère que la dite société à été radiée (elle n'existe donc plus)... J'ai donc un problème de pli confidentiel qui est passé de chez Ritchaard sante à Solly azar et celui d'une résiliation de la part d'une société avec qui je n'ai jamais rien signé.

Je ne suis ni médecin, ni juriste et j'aurai grand besoin d'aide pour savoir comment m'en sortir avec cette situation.

## Par auch\_old, le 28/09/2007 à 14:41

J'ai oublié d'ajouter que j'ai envoyé un courrier à Ritchaard Santé en RAR pour leur demander des informations quand au dossier d'hospitalisation et des explications concernant la diffusion

J'attends la réponse	

de documents adressés sous pli confidentiel à Solly Azar.